

CUBA

Le gouvernement doit libérer sans délai les prisonniers d'opinion

Index AI : AMR 25/006/2004

ÉFAI

Mardi 16 mars 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans son nouveau rapport, Amnesty International dévoile la situation actuelle de 75 prisonniers d'opinion interpellés dans le cadre de la répression de mars 2003, vague d'arrestations ciblées au cours de laquelle de nombreux dissidents ont été placés en détention. Si certains ont par la suite été libérés, beaucoup ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement au terme de procès hâtifs et manifestement iniques.

« *L'examen détaillé des affaires judiciaires les concernant fait clairement apparaître que ce sont des prisonniers d'opinion – détenus pour avoir exprimé leurs opinions de manière pacifique. Ils doivent être remis en liberté immédiatement et sans condition* », a déclaré l'organisation de défense des droits humains.

Le rapport que publie Amnesty International livre des informations précises sur le statut actuel de la majorité des dissidents, accusés de diverses activités, notamment d'avoir publié des articles critiques sur des questions économiques, sociales ou de droits humains à Cuba, d'être impliqués dans des organisations non officielles qualifiées de « *contre-révolutionnaires* » par les autorités ou d'avoir des contacts avec des personnes considérées comme hostiles aux intérêts cubains.

En outre, ce document expose de façon détaillée les conditions de détention de ces prisonniers. Selon les informations reçues par Amnesty International, des mauvais traitements auraient été infligés par des gardiens de prison ou des codétenus bénéficiant de leur complicité. À titre d'exemple, le 31 décembre 2003, trois gardiens de prison auraient sorti Victor Rolando Arroyo Carmona de sa cellule et l'auraient roué de coups.

Par ailleurs, d'autres allégations ont fait état de prisonniers placés à l'isolement pendant des périodes prolongées et de détenus ne bénéficiant pas des soins médicaux appropriés.

Tout particulièrement, l'organisation de défense des droits humains dénonce la pratique qui consiste à incarcérer délibérément ces prisonniers d'opinion dans des établissements très éloignés de leur domicile et de leur famille. Bafouant les principes des Nations unies, cette pratique peut être considérée comme une sanction supplémentaire infligée aux prisonniers et à leurs familles.

D'autre part, les communications écrites et téléphoniques entre de nombreux prisonniers et leur famille ont fait l'objet de restrictions, mesure s'apparentant semble-t-il à une forme de harcèlement de la part des hauts responsables pénitentiaires.

« *Les autorités cubaines doivent libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers d'opinion. En outre, nous les invitons à respecter les principes inscrits dans les normes internationales relatives aux droits humains ayant trait au traitement des détenus* », a conclu Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains a recensé au total 88 prisonniers d'opinion à Cuba. ●

Sur le site d'Amnesty International, vous pouvez consulter le rapport intitulé [Cuba: One year too many: prisoners of conscience from the March 2003 crackdown](#) (index AI : AMR 25/005/2004).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>